

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

Conformément à ses statuts et à l'ordonnance n° 2020-149 du 2 décembre 2020 (modifiant celle du 25 mars 2020) autorisant la tenue d'une assemblée générale sans présence physique de ses membres, l'association COMPOSTELLE 2000 a tenu son assemblée générale ordinaire 2020, le samedi 30 janvier 2021, par visioconférence.

La séance est ouverte à 10h30 par le président Jacques CHAUTY.

1) Mot d'accueil

Le président ouvre l'AGO en remerciant les participants ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont voté par correspondance, le nombre de votants étant tout à fait comparable à celui de 2019 ou 2018.

L'année 2020 a été une année de rendez-vous manqués et surtout marquée par un déficit profond de ce qui fait la vie d'une association, les contacts et les rencontres. La préoccupation des membres du CA a été de maintenir un lien entre l'association et les adhérents en utilisant les moyens à disposition : compte Facebook, Lettre d'Info, mise en place des adhésions en ligne, activités par visioconférence mais également en maintenant ouvert l'accueil le plus possible en fonction des mesures sanitaires. Le président en profite pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont relayés à l'accueil en ces temps un peu difficiles.

L'année 2021 qui débute est une année jacquaire, année jacquaire qui concernera également 2022. Plusieurs rendez-vous institutionnels sont déjà annulés ou fortement compromis (Salon Nature et Découverte, Forum des Chemins...) mais plusieurs projets mobilisateurs pour les membres de Compostelle 2000 sont en gestation et sont détaillés en fin d'assemblée générale.

2) Approbation des rapports moraux, financiers et des montants des cotisations

Les documents préparatoires ont été adressés le 2 janvier par courriel ou courrier postal à tous les adhérents. Les adhérents avaient jusqu'au 25 janvier pour renvoyer par la poste leur bulletin de vote. Le dépouillement a eu lieu le 28 janvier au 11 rue Hermel.

En termes de résultats :

122 suffrages exprimés.

Approbation du PV de l'AGO 2019 :	121 votes Pour - 1 abstention
Rapport moral du Président :	121 votes Pour - 1 abstention
Rapport du Trésorier et bilan financier 2020 :	118 votes Pour - 4 abstentions
Prévisionnel financier 2021 :	118 votes Pour - 4 abstentions
Maintien des cotisations inchangées pour 2021 :	120 votes Pour - 2 abstentions
Création d'une cotisation Jeune (<26 ans) à 20 € :	119 votes Pour - 3 abstentions

3) Réponses du président aux questions posées par écrit sur le bulletin de vote

1. **Les effectifs.** Comme la majorité des associations jacquaires, nos effectifs ont significativement baissé. Ils sont passés de 434 adhérents en 2019 à 329 adhérents en 2020 (2/3 de la baisse étant due aux nouvelles adhésions et 1/3 de la baisse étant due aux renouvellements). Chaque année, on observe "un turn over" important des primo-adhérents généralement compensé par les nouvelles adhésions qui n'ont pu se faire en 2020.

Une bonne surprise en ce début d'année 2021 : à fin janvier 2021, on enregistre 15 adhésions de plus qu'à fin janvier 2020.

2. **Quel est précisément le déficit ?** Le déficit de fonctionnement s'élève pour l'année 2020 à 4 153€. Si l'on y ajoute les dépenses exceptionnelles et les gros projets (site Internet, guide Belgique- Paris, ...), il s'élève à 5 567€.

Il s'explique majoritairement par la baisse des adhésions cumulée à une baisse de nos ventes en librairie. Toutefois, il est bon de signaler que, compte tenu de notre fonds de réserve, nos finances restent saines.

Nota : Concernant les cotisations :

La baisse des revenus pour 2020 est conjoncturelle et ne justifie pas une hausse des cotisations. La baisse de 4 euros du montant de la cotisation **uniquement pour les renouvellements** a été souhaitée par le CA pour tenir en compte de l'annulation de nombreuses activités pour cause de pandémie.

La création d'une cotisation "jeune" à 20 euros est destinée à toucher un public jeune et ainsi renforcer nos adhésions.

En complément, il faut noter que le montant des dons associés aux adhésions est tout à fait comparable à celui de 2019, un témoignage fort de l'attachement des adhérents à Compostelle 2000.

4) Élection des membres du CA

Cette année, cinq postes sont à pourvoir :

- 2 membres se représentent :
 - o Jean-Claude Sylvain: marches, les artistes de Compostelle 2000, représentant au sein de la Fédération Française de la Via Francigena
 - o Bérengère Monegier du Sorbier : pélé PMR et toujours disponible pour porter un dossier.
- 3 membres du bureau arrivant en fin de droit n'ont pas souhaité renouveler un nouveau mandat.

Trois nouveaux candidats ont présenté leur candidature pour un poste d'administrateur au CA :

- Danielle Grellier
- Gérard Harlay
- Émile Lhomme.

Résultats des votes

- Élection de Danielle Grellier 117 votes Pour - 4 abstentions - 1 vote Contre
- Élection de Gérard Harlay 118 votes Pour - 4 abstentions
- Élection de Émile Lhomme 118 votes Pour - 4 abstentions
- Élection de Bérengère Monegier du Sorbier 118 votes Pour - 4 abstentions
- Élection de Jean-Claude Sylvain 120 votes Pour - 2 abstentions.

Les trois nouveaux membres du CA, Danielle Grellier, Gérard Harlay et Émile Lhomme se présentent. Tous ont déjà animé des activités et remercient les adhérents de leur confiance dans cette nouvelle tâche qui se présente à eux.

Le président souhaite remercier tout particulièrement les trois membres qui quittent le CA pour leur engagement et leur implication au sein de l'association :

- Jacques Blanc qui a été président de l'association durant 5 ans et a participé de nombreuses années au Pélé PMR,
- Bernard Favre-Bonté qui a fortement contribué à la mise en place de l'accompagnement au départ,
- Pierre Seignot qui a piloté l'actualisation des guides ces dernières années et a prodigué de précieux conseils d'ordre médical pour le Livret du Pèlerin.

En complément, le président remercie Jean-Marie Delus pour toutes ces années passées comme trésorier de l'association et qui passe le flambeau à Philippe Tournié ainsi que Daniel Ribailhier qui vient de transférer celui de l'animation des accueillants à Claude Ogier et Hérard Harlay.

5) Les nouveautés 2021

➤ L'Accueil

L'Accueil du 11 rue Hermel est en cours de réaménagement. La partie administrative est descendue en sous-sol laissant le RDC totalement libre pour l'accueil. Compte tenu de la place libérée, le RDC pourra servir de salle de réunion pour des ateliers/réunions jusqu'à 10 personnes (hors heures d'ouverture de l'accueil).

Des expositions mensuelles sur les deux murs totalement dégagés pourront avoir lieu, notamment pour les artistes de Compostelle. La librairie, la bibliothèque de prêt, le bureau de l'accueillant seront intégrés harmonieusement dans cette salle.

Gérard Harlay et Claude Ogier prennent en charge la coordination de l'accueil à la suite de Daniel Ribailhier.

➤ Atelier Écriture

Danièle Tournié rappelle que cette activité a continué tout au long de l'année 2020, y compris pendant les confinements (Atelier Écriture en ligne).

Cette période a d'ailleurs permis la rédaction d'un **journal des confinés** et d'un roman, intitulé "**11 bis rue du vide-gousset**".

Pour 2021, un deuxième concours d'écriture sera lancé au cours du 1^{er} semestre 2021.

➤ Les Camino-sketchers

Cette activité, lancée en début d'année 2020, vise à associer marche et réalisation de dessins-croquis-aquarelles ou rédaction de petits textes, une initiation au carnet de voyages...

Plusieurs sorties ont été effectuées en 2020. Un programme d'une dizaine de sorties est déjà élaboré pour 2021.

➤ Vers la Francigena, en passant par la Bourgogne et la Franche-Comté

Après la marche du "Sacre des rois de France" qui nous avait conduit de Paris à Reims en liaison avec l'association RP 51, Jean-Claude Sylvain nous propose, pour les deux années à venir, une marche entre Paris et Besançon pour rejoindre la via Francigena.

Les premières marches au départ de Paris auront lieu le premier dimanche du mois à compter du mois de mars 2021.

Ce projet se fera en liaison avec les associations de Paris–Sens–Vézelay, de Bourgogne et de Franche-Comté.

➤ **Pèlerinage PMR 2021**

Le Pélé 2020, prévu entre Irun et Santander, n'a pas pu se tenir en 2020 pour cause de crise sanitaire. Actuellement, il n'est pas envisageable, compte tenu de la persistance de cette crise, de programmer la suite de ce Pélé PMR en Espagne pour 2021.

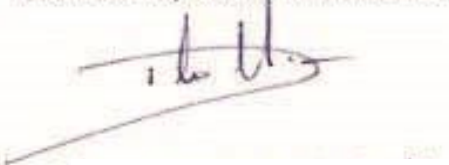
Aussi, l'équipe organisatrice réfléchit à un Pélé PMR en France (lieu en cours de recherche) qui se tiendrait sur une semaine, en plusieurs petits groupes pour les hébergements. Une façon de maintenir le lien entre les participants au Pélé PMR.

➤ **Adhésions en ligne**

Le président rappelle que, depuis décembre, il est possible de payer sa cotisation en ligne sur notre site Internet (**onglet : Nous connaître, rubrique : comment adhérer ?**).

Le temps imparti (1h30) pour la tenue de cette visioconférence étant révolu, l'AGO est levée à 12h00.

Le secrétaire, Daniel RIBAILLIER



Le Président, Jacques CHAUTY

